

Campagne de qualification 2018

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance **et au plus tard le mardi 19 décembre 2017 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
01	<p>Pour les candidats à la qualification MCF : la thèse est demandée par la Section.</p> <p>Pour les candidats à la qualification PR : le mémoire HDR et une liste ordonnée des publications (établie conformément au plan indiqué dans les "Recommandations PR", sous l'onglet "Qualifications" du site http://www.cpcnu.fr/web/cnu-section-01/qualification) sont demandés par la Section.</p> <p>Il est vivement conseillé aux candidats, en vue de constituer leur dossier, de consulter la rubrique "Recommandation" qui figure sous l'onglet "Qualification", accessible sur le site du CNU Section 01 http://www.cpcnu.fr/web/cnu-section-01/qualification.</p>	Les pièces complémentaires doivent être adressés aux rapporteurs en édition papier par voie postale
02	<p>Pour tous les candidats : Les travaux en langue étrangère d'un format supérieur à 120 000 signes espaces compris doivent être accompagnés d'une traduction et celle-ci doit être adressée en édition papier aux rapporteurs. Il est vivement conseillé aux candidats, en vue de constituer leur dossier, de consulter la rubrique "Qualification", et notamment la sous-rubrique "Conseils généraux" qui figure sous l'onglet "Qualification" accessible sur le site du CNU Section 02 http://www.cpcnu.fr/web/cnu-section-02/qualification</p> <p>Pour les candidats à la qualification MCF : Une édition papier de la thèse doit être adressée aux rapporteurs.</p> <p>Pour les candidats à la qualification Pr : Une édition papier du mémoire HDR doit être adressée aux rapporteurs. Une liste complète des travaux, ouvrages et articles du candidat doit être adressée en édition papier aux rapporteurs.</p>	Transmission par voie postale
03	<p>Pour les MCF : La thèse doit être adressée aux rapporteurs en édition papier et par voie postale. Il est conseillé aux candidats de consulter la rubrique « <i>Recommandation MCF</i> » accessible sur le site de la CP-CNU à l'adresse suivante : http://www.cpcnu.fr/web/cnu-section-03/recommandation-mcf et dans laquelle ils trouveront des conseils sur la constitution du dossier et prendront connaissance des critères d'évaluation de la section 03.</p> <p>Pour les PR : Le mémoire d'HDR ou monographie équivalente doit être adressé aux rapporteurs en édition papier et par voie postale. A défaut de mémoire d'HDR conséquent (minimum de 100 pages) ou de monographie sur un sujet novateur, le candidat doit joindre à son dossier, un mémoire de 30 pages dans lequel il expliquera la cohérence de sa recherche et de sa production scientifique et qu'il adressera par voie postale en édition papier aux rapporteurs.</p> <p>Il est conseillé aux candidats de consulter la rubrique « <i>Recommandation PR</i> » accessible sur le site de la CP-CNU à l'adresse suivante : http://www.cpcnu.fr/web/cnu-section-03/recommandation-pr et dans laquelle ils trouveront des conseils sur la constitution du dossier et prendront connaissance des critères d'évaluation de la section 03.</p>	Transmission par voie postale
04	<p>Pour les MCF : - la thèse ou, le cas échéant, l'ouvrage issu de la thèse; dans le cas d'une thèse ancienne (plus de 10 ans), le ou la candidat.e peut choisir de joindre un autre travail que la recherche doctorale qu'il ou elle estimerait de meilleure qualité - un "CV standardisé", présenté suivant le modèle fourni par la section (envoyé par courriel aux candidats et disponible sur le site de la section 04 du CNU)</p> <p>Pour les PR: - un exemplaire du dossier d'HDR (mémoire original + présentation du parcours) pour les personnes ayant soutenu une HDR - un "CV standardisé" présenté suivant le modèle fourni par la section (envoyé par courriel aux candidats et disponible sur le site de la section 04 du CNU)</p>	La section demande un envoi dématérialisé. Les rapporteurs qui le souhaitent pourront cependant demander un envoi papier de la thèse.
05	<p>Pour les MCF: un exemplaire de la thèse, sous format papier; un CV de 2 pages maximum</p> <p>Pour les PR: sous format papier : - un exemplaire du dossier complet de l'HDR ; un CV de 4 pages maximum; un exemplaire de vos articles les plus significatifs (au maximum 5)</p>	Format papier avec un envoi postal
06	<p>Pour la qualification aux fonctions de MCF: - CV détaillé de 2 à 3 pages maximum - thèse - Résumé en français d'une vingtaine de pages de la thèse si la thèse est rédigée en langue étrangère - Pour les thèses étrangères : « evaluation form » (fiche d'évaluation de la thèse fournie par le jury de thèse) ou tout autre document d'autorisation préalable à la soutenance - Pré rapports de soutenance de thèse</p> <p>Pour la qualification aux fonctions de professeur des universités: - Le dossier complet de HDR - Pré rapports de soutenance de HDR - CV détaillé de 2 à 3 pages maximum</p>	Pièces complémentaires à déposer dans l'application Galaxie ET à envoyer par voie postale (à défaut le dossier pourra ne pas être examiné par la section 06)

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.

Campagne de qualification 2018

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance **et au plus tard le mardi 19 décembre 2017 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
07	<p>Pour les MCF : la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR. Pour les MCF et les PR : une liste de publication structurée selon les recommandations publiés sur http://www.cpcnu.fr/web/section-07/conseils-generaux-aux-candidats</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
08	<p>Pour les MCF : un exemplaire de la thèse (papier par voie postale et pdf par voie électronique) Pour les PR : un exemplaire du dossier complet d'HDR (= mémoire de synthèse + inédit) (papier par voie postale et pdf par voie électronique) Pour tous les candidats : o Une liste des pièces constituant le dossier o Une liste structurée des enseignements délivrés (intitulé, niveau, volume horaire) mettant en valeur les enseignements en lien avec la 8e section o Une liste structurée des publications distinguant les publications effectives des publications sous presse (épreuves corrigées) ou à paraître (acceptées). o Copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, les chapitres d'ouvrages ou les articles en cours de publication.</p> <p>Pour les thèses et les HDR réalisées en langue étrangère, la section exige un résumé en français substantiel (20 à 30 pages).</p> <p>Les candidats à une requalification doivent fournir les mêmes pièces que les candidats à une première qualification.</p>	Transmission double par voie postale et par voie électronique
09	<p>Pour les MCF : la thèse ou le livre extrait de la thèse Pour les PR : un exemplaire complet du dossier d'HDR, y compris la synthèse.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
10	<p>Pour les MCF : la thèse ou le livre extrait de la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR y compris la note de synthèse.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE (sauf les livres si un Pdf n'est pas disponible)
11	<p>Pour les MCF : la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR avec le document de synthèse. Les candidats qui soumettent une partie du dossier dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent joindre un résumé synthétique ou une traduction de cette partie en français ou en anglais</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
12	<p>Préalablement à la constitution de leur dossier, les candidat.e.s sont invité.e.s à consulter la rubrique « Qualification » des pages de la 12e section sur le site de la CP-CNU, comprenant des conseils généraux et des recommandations pour les candidatures MCF et PR : http://www.cpcnu.fr/web/section-12/qualification</p> <p>En complément des pièces obligatoires, la 12e section demande, à l'attention de chacun.e des deux rapporteur.e.s :</p> <p>Pour les MCF : la thèse, au format papier (envoi par voie postale) et au format électronique. Pour les PR : le dossier complet d'HDR, au format papier (envoi par voie postale) et au format électronique. Pour tou.te.s (MCF et PR) : la fiche synthétique disponible dans la rubrique « <i>Rapports d'activités et documents</i> » sur le site de la CP-CNU, au format papier et au format électronique.</p>	Envoi par voie postale (format papier) et par voie électronique
13	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les MCF : la thèse • Pour les PR : l'inédit d'HDR et le travail de synthèse <p>De plus, pour tous (MCF et PR) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La liste complète des publications (avec une copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, les chapitres d'ouvrages, ou articles en cours de publication). 2) Le résumé détaillé des cours dispensés (intitulé (dans la langue enseignée), niveau, volume horaire, CM/TD, établissement). <p>Les candidats sont invités d'autre part à consulter les pages de la 13ème section du site du CNU et notamment les conseils généraux et spécifiques aux candidats MCF et PR disponibles à partir de l'adresse suivante : http://www.cpcnu.fr/web/section-13/conseils-generaux-aux-candidats.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE, cependant une version papier peut être exigée par les rapporteurs.
14	<p>MCF : la 14ème section exige la thèse pour la qualification aux fonctions de Maître de conférences, PR : la 14ème section exige l'ouvrage original (inédit) pour la qualification aux fonctions de Professeur.</p>	Ces documents (thèse ou inédit de HDR) seront envoyés sous format PDF sur clé USB par voie postale.
15	<p>MCF : la thèse ou le livre tiré de la thèse PR : le dossier complet d'HDR. Les candidats dont la thèse ou l'HDR a été rédigée dans une langue autre que le français ou l'anglais devront en fournir un résumé substantiel en français.</p>	Au choix des rapporteurs

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.

Campagne de qualification 2018

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance **et au plus tard le mardi 19 décembre 2017 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
16	<p>Les références complètes de toutes les publications mentionnées (année de parution, pages, nom de la revue, etc.). La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU de la section (rubrique Rapport d'activités et documents - Divers) complétée par les candidats, jointe au dossier et envoyée simultanément par mail aux rapporteurs. Lettre d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles en cours de publication (à paraître, sous presse ou définitivement acceptés). La première page de tous les articles mentionnés dans le dossier de candidature. Pour les candidats dont la formation initiale n'est pas en psychologie ou dont la thèse relève d'une autre discipline, lettre justifiant la demande de qualification en 16ème section et/ ou montrant en quoi les thématiques de recherche des candidats s'inscrivent dans le champ de la psychologie. Attestation sur l'honneur des activités pédagogiques et/ou des responsabilités administratives les plus significatives</p>	Au choix des rapporteurs
17	<p>Pour les MCF : la thèse</p> <p>Pour les PR : l'ouvrage original (inédit), le document de synthèse de l'HDR et le recueil d'articles de l'HDR. Si ces travaux sont rédigés en langue étrangère, vous devez fournir une synthèse scientifique en français sous forme d'un résumé substantiel, d'une introduction et d'une conclusion longues, analogues aux documents requis par les Ecoles Doctorales (par exemple pour les thèses en co-tutelle). NOTA: cette règle est également valable pour les travaux, ouvrages, articles rédigés en langue étrangère constituant des pièces obligatoires et qui doivent être déposés via GALAXIE sous un format dématérialisé.</p> <p>Lorsque la thèse a été soutenue dans une université étrangère qui ne délivre pas de rapport, les candidats devront faire parvenir aux rapporteurs 1) tous les documents préalables à l'autorisation de soutenance; 2) un exposé de soutenance en français; 3) un document (traduit en français), signé par le directeur de la thèse ou par le président du jury, authentifié par le cachet de l'établissement ayant délivré le diplôme, éclairant la section sur les qualités et les défauts de la thèse (les lettres de recommandations ne sont pas admises). NOTA: en plus des pièces complémentaires mentionnées ci-dessus, les candidats devront déposer, via GALAXIE et sous un format dématérialisé, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi. Cette attestation constitue une pièce obligatoire nécessaire à la recevabilité de la demande</p> <p>Pour les MCF et les PR: un curriculum vitae détaillé comprenant l'ensemble des publications ainsi que l'ensemble des activités d'enseignement accomplies dans le supérieur.</p>	Au choix des rapporteurs
18	<p>Pour les MCF : la thèse. Pour les PR: l'ouvrage original (inédit ou publié) ainsi que le document de synthèse et le recueil d'articles de l'HDR. Pour tous (MCF et PR) : - une lettre d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles en cours de publication (à paraître, sous presse ou acceptés); - un CV de deux pages maximum. Les lettres de recommandations ne sont pas admises.</p>	Mode de transmission des travaux : au format PDF sur une clé USB ou par We Transfer Pour les attestations, par voie électronique en fichier joint
19	<p>Pour les pièces complémentaires, la section 19 demande : - la thèse (pour la qualification MCF) ou le mémoire d'HDR (pour la qualification PR) au format PDF - un CV détaillé avec un format maximum de 8 pages (à respecter impérativement). Le CV de 8 pages devra comporter une liste complète des publications et un tableau récapitulatif précis des enseignements dispensés. Le CV est demandé en format PDF non verrouillé.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
20	<p>Pour les MCF : la thèse ; Pour les PR : l'HDR</p>	Le candidat doit demander à ses rapporteurs le format et le mode d'envoi qu'ils souhaitent
21	<p>Préalablement à la constitution de leur dossier et bien avant la date limite de dépôt des dossiers, les candidat(e)s sont invité(e)s à consulter la rubrique « Qualification » des pages de la 21e section sur le site de la CP-CNU, comprenant des conseils généraux pour les candidatures MCF et PR : http://www.cpcnu.fr/web/section-21/qualification.</p> <p>Pour les MCF : La thèse (ou le livre qui en est tiré si la thèse a été publiée). Le tableau récapitulatif des enseignements dispensés. Le cas échéant la liste des publications.</p> <p>Pour les PR : l'intégralité de l'HDR, c'est-à-dire : le mémoire scientifique original (ou le livre qui en est tiré si le mémoire a été publié), le dossier autobiographique (« mémoire de synthèse ») et le volume de travaux. La liste des publications à jour, si elle ne figure pas dans le dossier d'HDR.</p> <p>Pour les thèses rédigées en langue étrangère, le résumé en français devra faire environ 30 pages pour les MCF, et celui du mémoire scientifique d'habilitation, environ 50 pages pour les PR.</p> <p>Les candidats à une requalification sont dispensés de l'envoi de la thèse pour les MCF et de l'HDR pour les PR, mais pas des autres pièces complémentaires. De plus, les travaux présentés au titre des pièces obligatoires (dans la limite de 3 pour les MCF et 5 pour les PR) devront obligatoirement être postérieurs à la date de la dernière qualification.</p>	Toutes les pièces complémentaires seront intégrées dans le dossier dématérialisé par voie numérique. En cas de problème technique pour l'envoi numérique de la thèse ou de l'HDR (maximum 10 Mo), l'envoi postal en version imprimée sur support papier est possible, le reste du dossier devant être obligatoirement dématérialisé. Dans ce cas, se reporter aux recommandations de la 21e section sur le site de la CP-CNU.

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.

Campagne de qualification 2018

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
 Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance **et au plus tard le mardi 19 décembre 2017 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
 Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
 Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
22	<p>Pour les MCF, la thèse ou le livre qui en a été tiré si la thèse a été publiée ;</p> <p>Pour les PR, le mémoire de recherche inédit ou le livre qui en a été tiré si publication, le volume autobiographique (mémoire dit "de synthèse") le recueil d'articles publiés présentés pour l'HDR</p> <p>Pour les MCF et PR; un curriculum vitae</p>	<p>Ces pièces sont à envoyer sous format papier; toutefois l'envoi sous format numérique est possible sous réserve de l'accord préalable du rapporteur.</p>

Campagne de qualification 2018

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance **et au plus tard le mardi 19 décembre 2017 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
23	<p>Pour les MCF: 1 exemplaire de la thèse en format numérique Pour les PR: le volume "Position et projet scientifique" et le volume "Parcours et production scientifique" en format numérique Pour les MCF et PR: un CV (limité à 2 pages)</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
24	<p>Pour les thèses ou HDR rédigées en langue étrangère, un résumé en français d'une longueur de 20 pages minimum ; la lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles ou ouvrages en cours de publication (acceptés).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les MCF : la thèse au format papier (considérée comme pièce complémentaire) • Pour les PR : le dossier d'HDR au format papier (considéré comme pièce complémentaire) <p>Un CV détaillé pourra être joint au dossier si les rubriques du CV en ligne ne semblent pas suffisantes au candidat pour appuyer son dossier</p>	Format papier avec un envoi postal pour les mémoires de thèse et HDR et/ou les résumés en français, dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE pour le reste
25	<p>Pour les MCF: rapport de pré-soutenance de thèse. Dans le cas d'une première demande de qualification, la section demande à ce que le candidat communique l'ensemble de ses travaux. Dans le cas d'une demande de requalification le candidat devra communiquer les travaux sur les quatre dernières années. Dans tous les cas, trois publications maximum seront fournies au titre des documents obligatoires, les autres au titre des documents complémentaires. Le candidat devra fournir un CV détaillé mentionnant notamment son parcours, la liste complète de ses publications. Cette liste pourra être assortie de commentaires sur les travaux qui sont les plus relevant en dehors de ceux déjà mentionnés dans la notice obligatoire.</p> <p>Pour les PR : rapport de pré-soutenance HDR ainsi que les travaux couvrant au moins les quatre dernières années en dehors des cinq publications maximum fournies au titre des documents obligatoires. Le candidat devra communiquer: -un CV détaillé mentionnant notamment le parcours, l'encadrement doctoral, l'encadrement de stage ainsi qu'un descriptif des responsabilités et des fonctions exercées. -la liste complète des publications. Cette liste pourra être assortie de commentaires sur les travaux qui sont les plus relevant en dehors de ceux déjà mentionnés dans la notice obligatoire.</p>	Par courrier électronique
26	<p>Pour les MCF : rapports des rapporteurs de la thèse ; Pour les PR : rapports des rapporteurs de l'HDR;</p>	Par courrier électronique
27	<p>Préalablement à l'inscription Antares et afin de bien renseigner les éléments de cette inscription, consulter les "Notes aux candidats" via le site : http://www.cpcnu.fr/web/section-27/conseils-generaux-aux-candidats. Se référer aussi aux textes officiels en vigueur. Puis pour la constitution du dossier dématérialisé :</p> <p>Pour les MCF fournir également : un complément aux éléments de curriculum vitae ET une copie des rapports signés de pré-soutenance du doctorat. Pour les PR fournir également : un complément aux éléments de curriculum vitae ET une copie des rapports signés de pré-soutenance de l'HDR. Le complément aux éléments de CV indiquera entre autres le parcours de formation, les diplômes, le parcours professionnel, la liste des publications, des attestations et descriptions de responsables. Voir les indications aux candidats sur le site pré-cité.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
28	Pas de pièce complémentaire	
29	<p>- La fiche de synthèse, à télécharger sur le site de la section, à remplir par le candidat à la qualification et à laisser en doc ou odt, ou rtf ; - Une liste des publications et communications du candidat, dans l'ordre demandé dans la fiche de synthèse. Les deux pièces complémentaires doivent être envoyées aux rapporteurs au plus tard le 19 décembre 2017 à 12h Les critères et conseils aux candidats pour les qualifications MCF et PR sont indiqués sur le site de la section.</p> <p>Si le candidat souhaite fournir sa thèse ou son HDR parmi les 3 (5) documents acceptés pour la qualification MCF (PR), mais que ces documents sont trop volumineux (10 Mo max), il devra le signaler lors du dépôt des pièces obligatoires dans l'application GALAXIE. La DGRH déterminera avec lui les modalités d'envoi de ce document</p>	Envoi par courrier électronique au rapporteurs
30	<p>Une pièce complémentaire unique sera à joindre via l'application Galaxie (un fichier pdf unique de volume maximal 10 Mo). Elle comportera:</p> <p>Pour les MCF et les PR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Curriculum-vitae, limité à deux pages. - Une liste complète des publications et communications scientifiques, comportant pour chacune le titre et la liste exhaustive des auteurs. - Tous les documents attestant de vos activités d'enseignement et de recherche (attestation, lettres, arrêtés...). <p>Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de la HDR.</p> <p>Cette pièce complémentaire complète l'exposé d'activité, limité à quatre pages, constituant une des pièces obligatoires. Pour rédiger cet exposé et la pièce complémentaire, on consultera les recommandations pour la qualification sur le site CP CNU, http://www.cpcnu.fr/web/section-30/conseils-generaux-aux-candidats, qui comporte notamment un modèle de ce dossier.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.

Campagne de qualification 2018

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance **et au plus tard le mardi 19 décembre 2017 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
31	<p>Pour les MCF et les PR : Consulter les recommandations pour la qualification sur le site CP CNU.</p> <p>Pour les MCF : la fiche synthétique téléchargeable sur le site CP-CNU, section 31, rubrique "qualification/recommandation MCF", la justification du rattachement à la section, la liste complète des publications, brevets, communications, séminaires et conférences et un résumé des recherches, l'exposé de la motivation pour l'enseignement ainsi que la conception de ce volet des activités d'un enseignement chercheur.</p> <p>Pour les PR : la fiche synthétique téléchargeable sur le site CP-CNU, section 31, rubrique " qualification/recommandation PR", la justification du rattachement à la section, la liste complète des publications, communications, séminaires et conférences et une notice "Titres et Travaux" pages incluant un projet de recherche, pour les candidats non MCF l'exposé de la motivation pour l'enseignement ainsi que la conception de ce volet des activités d'un enseignement chercheur. Tout élément d'information permettant d'apprécier l'autonomie scientifique du candidat</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
32	<p>Pour les MCF et les PR : Consulter les recommandations pour la qualification sur le site CP CNU.</p> <p>Pour les MCF : la fiche synthétique téléchargeable sur le site CP-CNU, section 32, rubrique "qualification/recommandation MCF", la justification du rattachement à la section, la liste complète des publications, brevets, communications, séminaires et conférences et un résumé des recherches de 4 pages, l'exposé de la motivation pour l'enseignement.</p> <p>Pour les PR : la fiche synthétique téléchargeable sur le site CP-CNU, section 32, rubrique " qualification/recommandation PR", la justification du rattachement à la section, la liste complète des publications, communications, séminaires et conférences et une notice "Titres et Travaux" de 15 pages incluant un projet de recherche, pour les candidats non MCF l'exposé de la motivation pour l'enseignement. Tout élément d'information permettant d'apprécier l'autonomie scientifique du candidat.</p>	Non communiqué
33	<p>Pour les candidats à la qualification aux fonctions de maître de conférences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une liste complète des travaux (publications, brevets, chapitres de livres, actes de congrès, communications orales et par affiche) présentée selon les consignes accessibles sur le site de la CP-CNU (http://www.cpcnu.fr/web/section-33/qualification) - la fiche synthétique téléchargeable sur le site de la CP-CNU (http://www.cpcnu.fr/web/section-33/qualification) : rubrique « Recommandations MCF » reprenant les items et les éléments chiffrés principaux <p>Pour les candidats à la qualification aux fonctions de professeur des universités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une liste complète des travaux (publications, brevets, chapitres de livres, actes de congrès, communications orales et par affiche) présentée selon les consignes accessibles sur le site de la CP-CNU (http://www.cpcnu.fr/web/section-33/qualification) - la fiche synthétique téléchargeable sur le site de la CP-CNU (http://www.cpcnu.fr/web/section-33/qualification) : rubrique « Recommandations PR » reprenant les items et les éléments chiffrés principaux <p>Pour tous les candidats :</p> <p>Les critères et procédures d'évaluation des candidatures, ainsi que les consignes de préparation des dossiers de candidature sont accessibles sur le site de la CP-CNU (http://www.cpcnu.fr/web/section-33/qualification). Ces consignes devront être impérativement suivies.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
34	<p>Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de thèse ou des documents équivalents pour les doctorats étrangers, ainsi qu'un lien vers le manuscrit de thèse. Une liste exhaustive des publications, en séparant les publications à comité de lecture des autres publications. Les enseignements effectués en indiquant l'établissement d'exercice, les intitulés des enseignements, le niveau et le type d'enseignement (cours, TD, TP, à distance) ainsi que les volumes horaires.</p> <p>Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de HDR ou des documents équivalents pour les HDR/doctorats étrangers. Une liste exhaustive des publications soulignant 3 à 5 publications les plus significatives, et séparant les publications à comité de lecture des autres publications. Les enseignements effectués en indiquant l'établissement d'exercice, les intitulés des enseignements, le niveau et le type d'enseignement (cours, TD, TP, à distance) ainsi que les volumes horaires.</p> <p>Les candidats sont également invités à consulter les critères appliqués par la section 34 sur son site: http://www-cnu34.irap.omp.eu/</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
35	<p>Pour les MCF : la thèse, les rapports de pré-soutenance, rapports de jury ou autres pour les doctorats étrangers, la lettre ou mail d'acceptation définitive de l'éditeur pour les articles en cours de publication, liste des enseignements détaillés (volume horaire, niveau, discipline). Dans tous les cas, un paragraphe argumenté sur la volonté de faire le métier d'enseignant-chercheur est demandé. Pour les étudiants n'ayant pas eu l'opportunité d'effectuer des enseignements au cours ou après leur thèse (bourse CIFRE, Post-doc étranger,), un paragraphe argumenté sur leur volonté de faire de l'enseignement est demandé.</p> <p>Pour les PR : le dossier complet d'HDR comprenant les rapports de pré-soutenance, les rapports de jury ou autres pour les HDR/ doctorats étrangers, une liste des publications, un descriptif des activités (recherche, enseignement) et des projets d'activités, tant pour la recherche que pour l'enseignement .</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.

Campagne de qualification 2018

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance **et au plus tard le mardi 19 décembre 2017 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
36	<p>NB: pour 2018, toutes les pièces complémentaires demandées par la section 36 sont dématérialisées.</p> <p>Pour les MCF : la thèse, les rapports de pré-soutenance, rapports de jury ou autres pour les doctorats étrangers, une liste des publications avec la lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles en cours de publication, une liste des enseignements éventuels (volume horaire, niveau, discipline) ou à défaut, un projet d'enseignement. Attestation des services d'enseignement effectués avec indication précise des établissements d'exercice, des intitulés des enseignements, du type (cours, TD, TP) et des volumes horaires.</p> <p>Pour les PR : le dossier complet d'HDR comprenant le mémoire et les rapports de pré-soutenance, les rapports de jury ou autres pour les HDR/ doctorats étrangers, une liste des publications, un descriptif des activités (recherche, enseignement) et des projets d'activités. Attestation des services d'enseignement effectués avec indication précise des établissements d'exercice, des intitulés des enseignements, du type (cours, TD, TP) et des volumes horaires. Direction, co-direction ou co-encadrement de masters et doctorants, avec taux d'encadrement et attestation de l'Ecole doctorale (direction) ou du directeur de thèse (co-encadrement)</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
37	<p>Pour les MCF: Une liste complète des publications, une description des activités passées et des projets d'activités (recherche et enseignement) du candidat pour le futur, la photocopie de la page de couverture, du résumé et de la table des matières de la thèse de doctorat (Un exemplaire de la thèse de doctorat n'est pas exigé), la copie des rapports de pré-soutenance du doctorat signés par les rapporteurs, les lettres d'acceptation d'éditeurs dans le cas de publication acceptée mais non parue. Une lettre d'un responsable attestant les volumes horaires d'enseignement ainsi qu'une copie des éventuels contrats de travail sont requises.</p> <p>Pour les PR: Une liste complète des publications, une description des activités passées et des projets d'activités du candidat (recherche et enseignement) pour le futur, la photocopie de la page de couverture, du résumé et de la table des matières du mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) (Un exemplaire de l'HDR n'est pas exigé), la copie des rapports de pré-soutenance de l'HDR signés par les rapporteurs, les lettres d'acceptation d'éditeurs dans le cas de publication acceptée mais non parue. Eventuellement une attestation d'attribution de la PES.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
60	<p>Rapports de pré-soutenance (de thèse pour une qualification MCF, d'habilitation à diriger des recherches pour une qualification PR). Liste complète, classée et détaillée de la production scientifique; Fiche de synthèse de la section (à récupérer sur http://www.cpcnu.fr/web/section-60/qualification), datée et signée.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
61	<p>* Pour les qualifications MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse signés. * Pour les qualifications PR : les rapports de pré-soutenance de l'HDR signés ainsi que les attestations de co-encadrement de thèses établies par le directeur de thèse ou le directeur de l'école doctorale, précisant le taux de co-encadrement et le nom de chaque co-encadrant. * Pour tous : liste ordonnée (par catégorie puis par ordre chronologique) de l'ensemble des publications. Tous les candidats sont invités à consulter les recommandations de la section 61 sur le site http://www.cpcnu.fr/web/section-61/qualification</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
62	<ul style="list-style-type: none"> • la thèse (pour une demande qualification MCF) ou l'HDR (pour une demande de qualification PR) en version électronique; • les rapports de pré-soutenance du diplôme; • une attestation sur l'honneur ou le contrat d'enseignement pour les non titulaires du ministère de l'enseignement supérieur; • une liste d'ouvrages, d'articles et de communications. Les publications y seront distinguées par catégorie, comme mentionné dans la fiche signalétique à remplir par les candidats; 	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE Si les documents (ex mémoire de thèse ou HDR) dépassent 10 Mo, un envoi par courrier postal sous format d'une clé USB.
63	<p>Pour les MCF:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les rapports de pré-soutenance de la thèse. • Une liste complète, classée et détaillée des publications et communications. • Des attestations officielles des enseignements dispensés • Si diplôme de doctorat étranger une copie de la thèse est nécessaire (si le manuscrit est dans langue autre que le Français ou l'Anglais, ajouter un résumé en Français d'une vingtaine de pages). <p>Pour les PR:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les rapports de pré-soutenance de la HdR. • Si diplôme de doctorat étranger une copie de la thèse est nécessaire (si le manuscrit est dans langue autre que le Français ou l'Anglais, ajouter un résumé en Français d'une vingtaine de pages). • Une liste complète, classée et détaillée des publications et communications. • Pour les candidats PR étrangers et non-MCF en poste dans un public établissement Français Des attestations officielles des enseignements dispensés 	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.

Campagne de qualification 2018

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance **et au plus tard le mardi 19 décembre 2017 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
64	<p>Fiche synthétique dûment remplie qui doit être adressée aux rapporteurs obligatoirement de deux façons: (1) par courrier électronique en pièce jointe au format "word" ou "pdf" non protégé; (2) par voie postale. Le document matrice est téléchargeable à partir du site de la CP-CNU.</p> <p>La lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modifications) de l'éditeur, par mail uniquement, pour les articles en cours d'acceptation ou sous presse au plus tard le 20 janvier 2018.</p> <p>La description des travaux scientifiques, des activités d'enseignement et responsabilités diverses, en français, et d'au moins 4 pages.</p> <p>Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle pour les non-titulaires (vacations, contrat doctoral, contrat ATER,,,) avec le volume horaire par année clairement indiqué.</p> <p>Le rapport des rapporteurs pour la thèse et l'HDR.</p> <p>Le justificatif d'acceptation des brevets</p>	Format papier avec un envoi postal
65	Une fiche de synthèse disponible sur le site CP CNU (http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu). Cette pièce complémentaire doit être dans un format texte ET en .doc	Transmission par courriel aux rapporteurs
66	<p>- La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU de la section 66 (http://www.cpcnu.fr/web/section-66/conseils-generaux-aux-candidats) complétée.</p> <p>- Une notice présentant les activités de recherche, d'enseignement et de responsabilités collectives de manière didactique, ainsi que l'adéquation au périmètre de la section 66, de 5 pages maximum pour la demande de qualification aux fonctions de MCF et 10 pages maximum pour la demande de qualification aux fonctions de PR.</p> <p>- La liste complète des publications, en séparant les publications à comité de lecture dans un journal à facteur d'impact supérieur à 1 des autres publications, et en joignant la lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modification même mineure) de l'éditeur pour les articles acceptés.</p> <p>- Une attestation des services d'enseignement effectués avec indication des intitulés des enseignements, du type e (cours, TD, TP) et des volumes horaires.</p> <p>Tous les candidats sont invités à consulter les recommandations de la section 66 sur le site http://www.cpcnu.fr/web/section-66/qualification.</p>	Dépôt via Galaxie, et envoi aux rapporteurs par courriel
67	<p>La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU de la section 67 (rubrique Rapport d'activités et documents - Vie de la section - Qualifications 2017) à renvoyer complétée aux rapporteurs par courrier électronique au format Word exclusivement</p> <p>Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse ;</p> <p>Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de l'HDR ;</p> <p>La lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modification) de l'éditeur pour les articles déclarés "accepté" ou "sous presse".</p>	Dépôt via Galaxie, et envoi aux rapporteurs par courriel
68	<p>Fiche synthétique dûment remplie: le document matrice est téléchargeable à partir du site de la CP-CNU, section 68 (rubrique Qualification - Conseils généraux);</p> <p>La lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modification) de l'éditeur pour les articles déclarés "accepté" ou "sous presse".</p>	<p>La fiche synthétique doit être transmise obligatoirement de trois façons :</p> <p>(1) déposée dans l'application,</p> <p>(2) par courrier électronique en pièce jointe au format "word" ou "pdf" non protégé,</p> <p>(3) par voie postale.</p>
69	<p>La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU, section 69 (rubrique Qualification - Recommandation MCF ou Recommandation PR)</p> <p>La lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles en cours de publication (sous presse).</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
70	<p>En complément des pièces obligatoires, les candidat.e.s transmettront aux rapporteur.e.s les documents suivants en version électronique (non protégée pour faciliter leur travail).</p> <p>Pour tou.te.s les candidat.e.s (liste MCF et liste PR) : 1) Une lettre de motivation (2p. max.) expliquant la démarche de candidature dans la section et le projet scientifique et professionnel en Sciences de l'éducation ; 2) Une attestation du directeur de l'unité de recherche dans laquelle le.la candidat.e réalise ses travaux ; 3) Une lettre d'acceptation de l'éditeur ou du rédacteur en chef de la revue pour tous travaux en cours de publication.</p> <p>Pour les candidat.e.s à l'inscription sur la liste de qualification MCF : un exemplaire de la thèse.</p> <p>Pour les candidat.e.s à l'inscription sur la liste de qualification PR : un exemplaire de l'HDR (note de synthèse et compilation d'articles).</p> <p>Pour les candidat.e.s ayant réalisé leurs travaux en langue étrangère : les diplômes et rapports de soutenance traduits et un résumé substantiel des travaux présentés en français.</p> <p>Les lettres de recommandations ne sont pas admises.</p>	Les pièces complémentaires sont à déposer sur l'application ; les rapporteurs pourront demander l'envoi d'une version papier de la thèse en s'adressant directement au candidat.

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.

Campagne de qualification 2018

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance **et au plus tard le mardi 19 décembre 2017 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
71	Exemple de mémoire de thèse (MCF) Exemple de mémoire d'habilitation (PR) Rapports préliminaires à la soutenance de l'HDR (PR) Note succincte expliquant la démarche de candidature dans la section et le projet du candidat (candidats MCF et PR ayant soutenu dans une autre discipline) Un document d'information complémentaire de 10 pages maximum pour la qualification MCF, de 20 pages maximum pour la qualification PR Attestation du directeur de l'unité (candidats signalant l'appartenance à une unité de recherche) <i>Les candidats sont invités d'autre part à consulter les documents présents sur les pages de la 71ème section du site du CNU et notamment les conseils adressés aux candidats à l'adresse suivante : http://www.cpcnu.fr/web/section-71/conseils-generaux-aux-candidats.</i>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
72	Pour les MCF: la thèse Pour les PR: le document de synthèse de l'HDR, tel que définit à l'article 4 de l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger des recherches: "le dossier de candidature comprend soit un ou plusieurs ouvrages publiés ou dactylographiés soit un dossier de travaux accompagnés d'une synthèse de l'activité scientifique du candidat permettant de faire apparaître une expérience dans l'animation d'une recherche" Dans tous les cas: une liste des publications Il est demandé aux candidats de joindre à leur dossier une lettre explicitant les raisons de leur candidature en section 72 "Epistémologie et histoire des sciences et des techniques" (une page maximum).	Format papier avec un envoi postal
73	Pas de pièce complémentaire	
74	Version électronique du curriculum vitae, limitée strictement à 2 pages et téléchargée dans l'application GALAXIE. Document modèle accessible et téléchargeable (curriculum_vitae_modèle.doc) sur le site de la CP-CNU, section 74 (rubrique Rapports d'activité et document- Modèles de documents).	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
76	La thèse sur support papier Une copie "d'articles significatifs". Pour les titulaires de l'HDR, indication de publications d'ouvrages et autres articles (copies jointes)	thèse sur support papier
77	Pour une inscription sur les listes de qualification MCF : la thèse, une liste complète des publications et un exemplaire de quelques articles significatifs. Pour une inscription sur les listes de qualification PR : une liste complète des publications, un exemplaire d'un ouvrage publié (ou de la monographie inédite présentée en vue de l'obtention de l'HDR) et de plusieurs articles récemment parus. .	Format papier avec un envoi postal
85	Pas de pièce complémentaire	
86	Pas de pièce complémentaire	
87	La description des travaux scientifiques, des activités d'enseignement et des responsabilités administratives et collectives dans un document d'au moins 4 pages et de moins de 20 pages. Une liste complète, classée et détaillée des publications Une copie de la lettre ou du mail d'acceptation définitive (et non sous réserve de modifications) de l'éditeur pour les articles en cours d'acceptation ou sous presse au plus tard le 10 janvier 2018 Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle pour les non-titulaires (vacations, contrat doctoral, contrat ATER,...), avec le volume horaire par année clairement indiqué	Envoi postal

* L'administration se réserve le droit de procéder à une vérification et, le cas échéant, de porter plainte pour déclaration frauduleuse.